

Communiqué de presse

Fort-de-France, le 13 septembre 2024

LES TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS ET AUX ENTREPRISES À LA MARTINIQUE AU 2^E TRIMESTRE 2024

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Martinique:

- [Taux des crédits aux particuliers au 2^e trimestre 2024](#)
- [Taux des crédits aux entreprises au 2^e trimestre 2024](#)

PARTICULIERS : LÉGÈRE HAUSSE DES TAUX SUR L'HABITAT ET LES PRÊTS PERSONNELS

Le taux moyen des **crédits à l'habitat** s'établit à 3,86 % au deuxième trimestre ; il croît ainsi légèrement sur trois mois (+16 pdb par rapport au début d'année), alors que la baisse s'amorce en Guadeloupe et en France entière. Pour autant, le taux moyen en Martinique demeure parmi les plus faibles des DOM, et relativement proche du taux national. Le montant moyen est en hausse, autour de 160 000 euros. La durée moyenne de financement est de 19 ans.

Pour sa part, le taux moyen des **prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation** continue à augmenter en Martinique (+16 pdb sur trois mois), tandis qu'il est stable en France entière. En dépit de ces évolutions, le taux moyen en Martinique demeure inférieur à celui de la France entière (6,24 % contre 6,49 %). Le montant moyen des financements s'élève à 19 000 euros, et la durée moyenne s'établit autour de 5 ans et demi.

Seul le taux moyen des **découverts** est orienté à la baisse (-246 pdb sur trois mois). Il s'élève à 7,32 %, soit le taux le plus faible des DOM.

ENTREPRISES : DES TAUX MOYENS EN HAUSSE, HORMIS POUR LES DÉCOUVERTS

Le taux moyen des **crédits à l'équipement** croît entre janvier et avril en Martinique, contrairement à ce qui est observé en Guadeloupe et en France entière. Il s'établit à 5,31 % (+69 pdb), soit un niveau supérieur à ceux des autres géographies. La durée moyenne de financement est de 8 ans, contre 9 en France entière. Les crédits à l'équipement sont essentiellement souscrits à taux fixe (99 % en Martinique, contre 79 % au niveau national).

De même, le taux moyen des **crédits immobiliers** augmente pour atteindre 3,47 % (+64 pdb sur trois mois). Pour autant, ce taux demeure plus faible qu'en Guadeloupe ou en France entière. La durée moyenne de financement s'élève à 18 ans, contre 16 au niveau national.

Le taux moyen des **crédits de trésorerie échéancée** est également orienté à la hausse (+59 pdb sur trois mois). Il s'établit à 5,99 %, bien au-dessus des taux moyens des autres géographies. La plupart des crédits de trésorerie échéancée sont souscrits à taux fixe en Martinique (81 %), à l'inverse de la France entière (21 %). En revanche, la durée moyenne de financement est équivalente, autour de 2 ans et demi.

Pour sa part, le taux moyen des **découverts** continue à évoluer de façon irrégulière. Il s'élève à 5,90 % et repasse en dessous de celui de la France entière.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr

Contact presse : Adrien BOILEAU- tél : 0596 59 44 14, adrien.boileau@iedom-martinique.fr